

Departement de Saône-et-Loire
Arrondissement d'Autun
Canton de Saint-Vallier

**SEANCE DU
31 MAI 2023**

Nombre de Membres du
Conseil d'administration : **11**
Présents à la séance 7
Ont donné pouvoir 0
Ont voté 7

Convocation : 23 /05/2023

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT VALLIER
EX TR A I T DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'An Deux Mille Vingt-trois, le trente et un mai, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire, sous la présidence de Madame GOSSE Danielle.

Etaient présents : GOSSE Danielle, MEUNIER Daniel, FIERES Carole, DESSERPRIT Chantal, BERGER Guy, DECERLE Bernard, LOBREAU Mireille.

Absents – Excusés : PHILIBERT Alain, PROST Marie-Claude, BERTOUX Aurélie, LECLERC Anita.

Secrétaire de séance : FIERES Carole

Délibération n° DCA 2023_04_01 :
Charte d'engagement entre le CCAS et ANDES dans le cadre du dispositif « Un petit déjeuner pour TOUS »

Entendu l'exposé de la Vice-Présidente sur l'intérêt de cette convention avec ANDES, qui a pour objectif la volonté de donner accès à un petit déjeuner équilibré au plus grand nombre d'enfants.

L'épicerie solidaire « les rêves de Claire » proposera des ateliers aux usagers de l'épicerie particulièrement aux familles avec des enfants.

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité,

APPROUVE la Charte d'engagement entre le CCAS et ANDES dans le cadre du dispositif « Un petit déjeuner pour TOUS » qui définit les engagements respectifs.

AUTORISE Le Président à la signer, ainsi que tous autres documents à intervenir dans le cadre de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme

Le Président du CCAS

Alain PHILIBERT


